

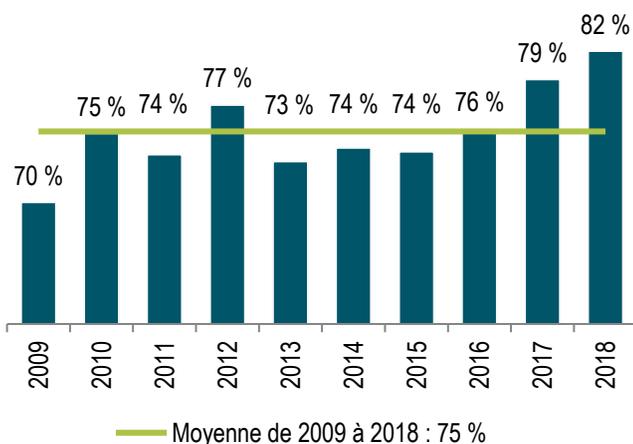
### LE TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES DES ENTREPRISES AGRICOLES DU QUÉBEC

Établi selon la proportion d'entreprises dont les revenus agricoles égalent ou dépassent les dépenses<sup>1</sup>, le *taux de couverture des dépenses* est représentatif de la capacité d'un secteur ou d'un groupe d'entreprises agricoles à dégager une marge d'exploitation. Le présent *BioClips* fait état des principales constatations issues d'une analyse menée à ce sujet<sup>2</sup>. Cette analyse s'appuie sur un large éventail de plus de 11 000 entreprises agricoles, ce qui comprend un total de 81 550 observations-années compilées de 2013 à 2018.

#### LES TROIS QUARTS DES ENTREPRISES AGRICOLES DÉGAGENT UNE MARGE POSITIVE

Les entreprises agricoles connaissent des fluctuations annuelles importantes de leurs revenus et de leurs dépenses. Sur une plus grande échelle, depuis dix ans, 75 % des exploitations agricoles en moyenne profitent d'une marge après amortissements qui leur permet de payer leur charge salariale en partie ou en totalité. À l'inverse, de 2009 à 2018, ce sont 25 % des entreprises en moyenne qui ont été déficitaires (figure 1). Élément encourageant, la proportion d'entreprises agricoles rentables est en hausse depuis trois ans et elle a dépassé la moyenne historique de 75 % dans les deux dernières années.

Figure 1. Taux de couverture moyen des dépenses dans le secteur agricole au Québec, de 2009 à 2018



Source : Données de La Financière agricole du Québec (FADQ) en date du 29 octobre 2019; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

#### LE TAUX DE COUVERTURE MOYEN DES DÉPENSES VARIE SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE

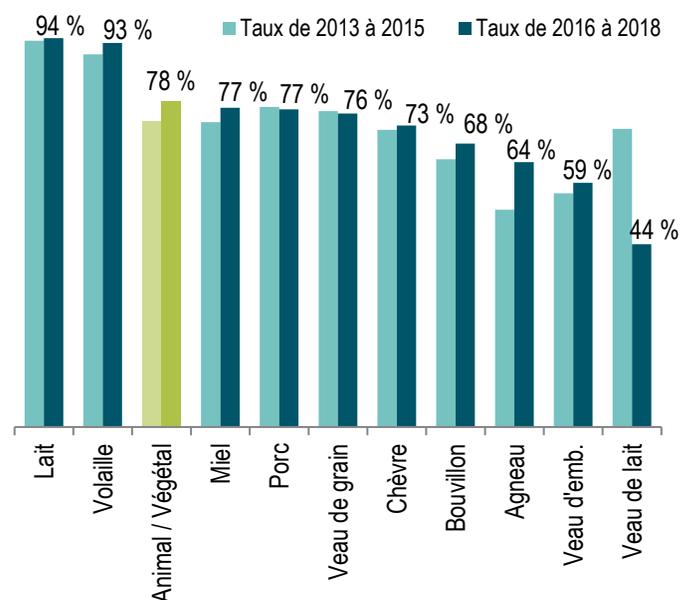
Les résultats indiquent aussi que le taux de couverture moyen des dépenses varie d'un secteur à l'autre. Aux fins de l'analyse, les figures 2 et 3 établissent la comparaison des taux de couverture moyen pour les périodes de 2013 à 2015 et de 2016 à 2018

à 2018, et ce, pour les différents secteurs analysés. Notons que, pour l'ensemble du secteur agricole, le taux de couverture moyen est passé de 74 % de 2013 à 2015 à 78 % dans les trois années suivantes<sup>3</sup>.

#### Résultats du secteur animal

Pour les différents secteurs de production animale pris en considération, le taux a varié de 44 % à 94 % au cours des récentes années (figure 2). Les entreprises soumises à la gestion de l'offre montrent les meilleurs résultats, alors que plus de 93 % d'entre elles couvrent leurs dépenses. Cela dépasse la moyenne globale de 78 % pour les secteurs animal et végétal réunis. À l'opposé, certains facteurs expliquent la baisse du taux de couverture moyen dans le secteur du veau de lait, notamment le repli des prix après un sommet exceptionnel en 2015. Le porc et le veau de grain accusent aussi une légère baisse.

Figure 2. Taux de couverture moyen des dépenses dans les productions animales, pour les périodes de 2013 à 2015 et de 2016 à 2018



Source : Données de la FADQ en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

1. Le revenu agricole comprend les ventes agricoles totales et les versements de divers programmes. Il n'inclut pas les autres revenus ni les variations des stocks. Les dépenses comprennent les frais fixes et les frais variables, les intérêts à court terme ainsi que l'amortissement. Elles ne prennent pas en compte les traitements versés aux propriétaires ou à leurs apparentés.

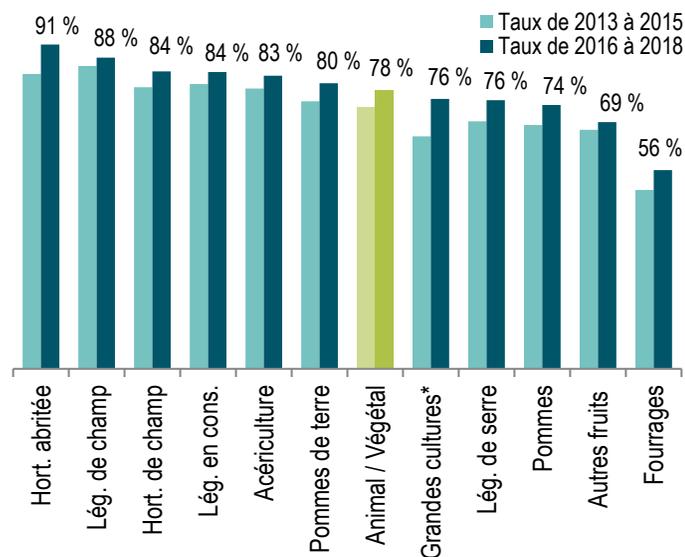
2. Les résultats détaillés de cette analyse sont présentés dans le bulletin *BioClips+* accessible à l'adresse suivante : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Bulletins/bioclips/Pages/depensesentreprisesagricoles.aspx>

3. L'ensemble des entreprises qui ont fait l'objet de l'analyse est constitué à 49 % d'entreprises des secteurs du lait et des grandes cultures.

### Résultats du secteur végétal

Dans l'ensemble des productions végétales analysées (figure 3), le taux de couverture moyen des dépenses de 2016 à 2018 s'est amélioré comparativement à la période de 2013 à 2015. La hausse la plus importante a été observée dans les grandes cultures, où le taux est passé de 65 % à 76 %.

Figure 3. Taux de couverture moyen des dépenses dans les productions végétales, pour les périodes de 2013 à 2015 et de 2016 à 2018



\* Les grandes cultures excluent les fourrages.

Source : Données de la FADQ en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

Une demi-douzaine de productions végétales présentent un taux de couverture des dépenses supérieur à la moyenne de 78 % pour l'ensemble des productions agricoles, à savoir l'horticulture ornementale abritée et non abritée, l'acériculture, ainsi que la culture des légumes de champ, des légumes mis en conserve et de la pomme de terre.

### LE TAUX DE COUVERTURE MOYEN DES DÉPENSES S'ACCROÎT GÉNÉRALEMENT SELON LE REVENU AGRICOLE, JUSQU'À UN SEUIL DE L'ORDRE DE 500 000 \$

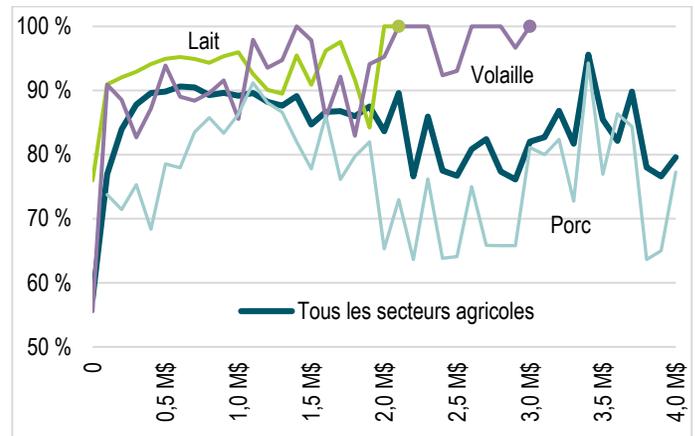
Si les revenus d'une entreprise influent sur la probabilité de rentabilité, des revenus plus élevés ne s'accompagnent pas nécessairement d'un accroissement de la marge bénéficiaire. Dans la majorité des secteurs, le taux de couverture moyen des dépenses s'accroît suivant les revenus de la ferme, et ce, jusqu'à concurrence d'un certain seuil de revenus agricoles; ce seuil peut varier d'un secteur à l'autre, mais il s'établit autour de 500 000 \$ dans nombre de productions<sup>4</sup>. C'est ce qu'indiquent les résultats établis pour la période de 2013 à 2018.

### Bilan du secteur animal

Le secteur du lait affiche un taux de couverture moyen des dépenses supérieur à l'ensemble des secteurs agricoles, et ce, peu importe la tranche de revenus. Sauf exception, le taux de couverture dans ce secteur est de 90 % ou plus à partir de 100 000 \$

de revenus agricoles. Dans le secteur de la volaille, le taux de couverture moyen des dépenses est généralement supérieur à la moyenne agricole au Québec dans les tranches de revenus de 1 M\$ ou plus. Dans les entreprises porcines, le taux de couverture est inférieur à la moyenne du secteur agricole, et ce, pour presque toutes les tranches de revenus; dans le secteur porcin, les résultats indiquent un taux de couverture des dépenses qui varie de 65 % à 94 % selon la classe de revenus.

Figure 4. Taux de couverture moyen des dépenses dans certaines productions animales par tranches de 100 000 \$ de revenu agricole, de 2013 à 2018

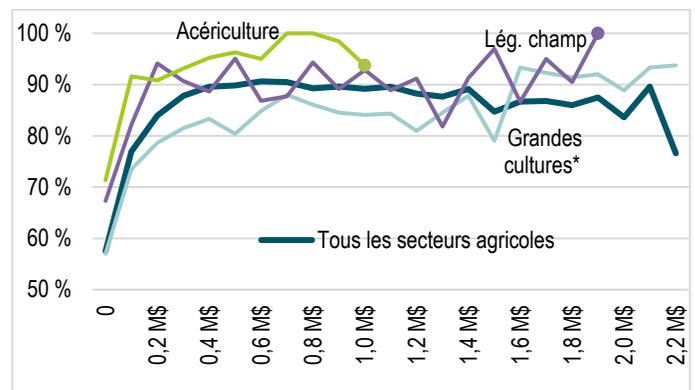


Source : Données de la FADQ en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

### Bilan du secteur végétal

Seule production végétale qui comporte des contingents, l'acériculture présente un taux de couverture moyen des dépenses supérieur au taux correspondant de l'ensemble du secteur agricole, sans égard au niveau de revenus. Comme c'est le cas pour les secteurs du lait et de la volaille, le taux de couverture des dépenses dans l'acériculture atteint 100 % dans certaines classes de revenus. Pour les entreprises spécialisées dans les légumes de champ et les grandes cultures, le taux de couverture est supérieur à la moyenne agricole, et ce, à compter d'un seuil d'un peu plus de 1,5 M\$ de revenus agricoles bruts.

Figure 5. Taux de couverture moyen des dépenses dans certaines productions végétales par tranches de 100 000 \$ de revenu agricole, de 2013 à 2018



\* Les grandes cultures excluent les fourrages.

Source : Données de la FADQ en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

4. À titre d'information, pour les besoins du calcul des résultats présentés dans les figures 4 et 5, un minimum de 15 observations est nécessaire pour retenir un taux de couverture moyen par tranche de revenus agricoles bruts.